



Groupe Mixte Conseil municipal et Comité consultatif (GMT)

Compte-rendu réunion du 25 juin 2019 18h Salle du Conseil

Présents

Hervé Cosme, Maire

Philippe Michel, Adjoint au Maire,

Donatien Pinon, conseiller municipal,

Mohammed Cherfaoui, Président du Comité Consultatif

Isabelle Gurtler, membre du comité consultatif, animatrice du groupe « Nature »

Marc Parmentier, membre du comité consultatif

Nathalie Philion, membre du Comité Consultatif

Christophe Polet, Président de l'association « Les Jardins du Pré Lucien »

Excusés : Marie Françoise Autran, Laure Brasseur, Noel Loire

Mohammed CHERFAOUI présente l'ordre du jour qui a été transmis aux membres préalablement.

1. Approbation du compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 17 mai est adopté.

2. Bilan de la consultation des bureaux d'études. Choix du bureau d'études.

Les deux bureaux d'études, ATER Environnement et ARVAL ont remis une offre.

Comme prévu lors de la précédente réunion, M Cherfaoui, I Gurtler, P Michel et M Parmentier ont préparé une grille d'analyse afin de comparer les offres des deux bureaux d'étude et de s'assurer que les points figurant dans le cahier des charges avaient bien été pris en compte. La grille a été diffusée aux membres du GTM, présentée, amendée et validée par H Cosme.

Les deux bureaux d'études ont été reçus et ont remis une deuxième offre suite à cet entretien.

Les offres des candidats ont été transmises, préalablement à la réunion, aux membres du GTM.

La grille a été renseignée en comptant 1 pour une réponse conforme et 0 en l'absence de réponse. La grille renseignée est présentée et commentée en réunion (cf pièce jointe).

ATER Environnement obtient un total de 19 points, ARVAL un total de 11 points.

L'offre d'ATER s'élève à 5 700€ et celle d'ARVAL à 12 350€. L'offre d'ATER est conforme au budget alloué.

ATER, situé à Grandfresnoy, a remis un dossier très détaillé marquant son vif intérêt pour ce projet.

Après un échange, les membres du GTM, faisant office de « commission d'appel d'offres », ont décidé de retenir l'offre du bureau d'ATER.

M. Hervé Cosme va présenter cette proposition pour décision du conseil municipal du 1er juillet.

Il est décidé de passer commande à ATER à l'issue du délai réglementaire, soit courant juillet.

3. Bilan des actions prévues et lancées (voir compte-rendu précédent)

- Concernant la partie EST, (les chemins),
 - . Des apports de terre ont été faits sur le chemin des hauts près qui est en cours de remblaiement.
 - . Les bancs sont commandés, les emplacements pour les disposer ont été vus sur place.

. Les poteaux pour les panneaux sont commandés. Le groupe de travail doit préparer les contenus (panneaux indicateurs, panneaux informatifs...) ainsi que la présentation de la faune et de la flore (Se renseigner auprès du CPIE).

- Concernant la Plaine de jeux, une visite sur site a permis de définir l'emplacement pour les toilettes publiques qui seraient mises à disposition par un entrepreneur de Chevrières. Les toilettes seraient positionnées sur le triangle face aux jardins et à la Plaine de jeux. Le projet démarrera avec des cabines prêtées. La commune devra installer les infrastructures.
- Concernant les financements possibles, D Pinon est toujours en attente des réponses du Conseil Départemental et de la Région. Il lui a été suggéré qu'une association pourrait recevoir des financements spécifiques. Cette idée sera discutée par le comité consultatif.

4. Plan d'actions

- Planning projet Plaine de jeux :
Commande : juillet 2019 par H Cosme
Concertation : septembre
Réunion publique : mi /fin septembre (date à confirmer)
Plantation : octobre/novembre (pas le dimanche 13 octobre, action de la ligue contre le cancer).
- Groupe de travail : finalise le contenu des panneaux.
- Comité consultatif met à l'ordre du jour de sa prochaine réunion, l'opportunité de créer une association.
- **Prochaine réunion du GTM le lundi 23 septembre à 18h, salle du conseil.**

Approbateurs :

Le Maire de la Commune
Hervé Cosme



Le Président du Comité consultatif
Mohammed Cherfaoui

